

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH4

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION N°4

DU 22/08/2012

"LES HAUTS DE FLORIMONTS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Paul, 1, 2, 3, 4 & 5 allée Rose Des Bois, 41 & 43 rue de Florimonts, 23,25 & 27 impasse des cerises

Permis de démolir n° /sans objet/
Permis de construire n° /sans objet/
Déclaration préalable: /sans objet/

Prése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	Х
Х	M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 55 76 63	0262 55 76 63	0692 61 89 55	
Х	M SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	Х

Lot	Observations			

PREPARATION DU CHANTIER

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

- 1.1 PPSPS: incomplet, à compléter (RAPPEL)
- PEO & PAC : en variante, il a été convenu avec l'entreprise que celle-ci pourrait remettre des prototypes à la maîtrise d'œuvre pour validation ;

Casquettes: en cours de fabrication (dixit M. SEGA)

Reste à transmettre : prototype/échantillon pour fenêtres/porte-fenêtres rep. F2V PF2V & PF1V

2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER

Intervention entamée dans logements : 1 à 45, peintures dans logements 1 à 10 Logements visités ce jour : 1, 3, 5, 6, 7, 10, 14, 15, 16, 17, & 18,

Remarque tous logements : les éléments vitrés seront grattés ; cela donnera lieu à travaux en plus-value dont l'entreprise doit <u>au plus vite</u> définir le prix unitaire pour accord SEDRE. (RAPPEL)

Peintures sur menuiseries GDC (garde-corps), PB (persiennes bois), et GM (grilles métalliques) : du mieux, des efforts restent à faire

Logement 1 : PP1 : barre de seuil refixée, GM : ajout 1 patte de fixation en partie basse ; gâche à reprendre, & F2V+V : volets : espagnolettes reprises, butées basses remplacées, PF2V+V inaccessible et non vérifiée

Logement 2 : volets manquants sur fenêtre 7 à rajouter au marché ; locataires absents

Logement 3 : casquette prévue sur fenêtre 6 selon plan de repérage dans rapport de diagnostic compte tenu de la protection par balcon en R+1, à retirer du marché ; F2V sur rue : 1 ouvrant : parcloses pourries remplacées ; la partie basse de l'ouvrant étant pourrie, il a été convenu de remplacer l'ensemble de la menuiserie

Logement 4: locataires absents

Logement 5 : PP1 : rabotée en partie basse, F2V s/ cour : coulure peinture : à reprendre, F2V s/ rue : appui rejet d'eau pourri à remplacer

Logement 6 : PP1 : rabotée, trou dans PP rebouché

Logement 7 : PP1 : forcée, fendue & détériorée : remplacée ; merci de fournir avec la nouvelle porte les béquilles, rosaces, serrures neuves comme indiqué au CCTP, PF2V+V s/cour volets : espagnolettes reprises, butées basses remplacées

Logement 8 : PP1 : abîmée par l'eau en partie basse : remplacée ; merci de fournir avec la nouvelle porte les béquilles, rosaces, serrures neuves comme indiqué au CCTP

Logement 9 : PP1 : peinture non réalisée (locataires ne veulent pas) : peindre quand même la face extérieur de la porte ; locataires absents

Logement 10 : F2V s/ cour & s/ rue : infiltrations par dessous le dormant : calfeutrement à reprendre – hors mission : locataire signale problème d'infiltration par mur pignon du bâtiment

Logement 11, 12, 13: locataires absents

3

Logement 14 : révisions effectuées, peinture non réalisée, volets sur PF2V+V à remplacer (l'entreprise stockera l'un des volets pour éventuel remplacement dans un autre logement), F2V+V, rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du bloc-fenêtre

Logement 15 : révisions effectuées, peintures en cours, vérifications impossibles du fait de la peinture, PP1 prévoir barre de seuil

Logement 16 : PP1 : à raboter en partie basse, PF2V : à regler (frotte en partie basse), F2V s/rue (menuiserie 6) : léger jeu dans éléments constitutifs d'un ouvrant : à reprendre

Logement 17 : PP peinte (première couche) ; serrure à larder à remplacer, F2V s/cour (menuiserie 5 ?) : rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du bloc-fenêtre

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES / MODIFICATIONS DE PRESTATIONS

Nombre de crémones à gorge à prévoir pour un remplacement systématique sur PF2V et PF1V : selon plan de repérage joint en annexe au diagnostic : bâtiment A : 30 crémones ; bâtiment B : 42 crémones ; bâtiment C : 30 crémones ; soit un TOTAL de 102 crémones. Les crémones proposées comprenant des serrures à clef, le PU des crémones sera complété du PU barillet (PU barillet en corps d'état métallerie)

A la suite des visites réalisées ce jour sur les logements 11 à 18, le maître d'œuvre reprendra le descriptif des travaux sur la base des travaux décrits ci-dessus (cf. §"avancement du chantier") en OS et proposera à la SEDRE d'entériner un avenant intégrant les nombreuses plus et moinsvalues ; étant entendu que le montant global ne saurait en aucun cas excéder 15% de plus que le montant initial des travaux

Nous avons convenu précédemment d'une réception partielle (OPR) le 29/08/2012 à partir de 14h00 ; cette réception concernera les logements 1 à 18, hors ceux restés inaccessibles à l'entreprise du fait de l'absence des locataires ; la maîtrise d'œuvre aura besoin, pour cela, d'un tableau précis des menuiseries qui semblent à remplacer (dormant, et/ou ouvrant(s)), mais aussi de l'ensemble des reprises en cours sur les logements dont l'entreprise compte proposer la réception

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER LE MERCREDI 29/08/2012 À 14H00